

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TUTTI S 130 200 LITER

Page 1

Date : 18.06.2007

N° révision : 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom du produit: TUTTI S 130 200 LITER

Code stock: 70 0837

Nom de la société: Beropur AG

Feldstrasse 8

Sirnach

CH-8370

Tél: +41(0)719600727

Fax: +41(0)719600728

Tél (en cas d'urgence): +41(0)12515151 (Tox-Zentrum)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers: Facilement inflammable. Irritant pour la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingédients dangereux: NAPHTHA (ERDÖL), HYDRODESULFURIERTE SCHWERE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND 50-70%

EINECS: 265-185-4 CAS: 64742-82-1

[-] R10; [N] R51/53; [Xn] R65; [-] R66; [-] R67

- NAPHTHA (ERDÖL), MIT WASSERSTOFF BEHANDELTE LEICHTE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND (5) 30-50%

EINECS: 265-151-9 CAS: 64742-49-0

[F] R11; [Xi] R38; [N] R51/53; [Xn] R65; [-] R67

4. PREMIERS SECOURS (SYMPTOMES)

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilités de difficultés respiratoires en raison d'une congestion pulmonaire. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac. Risque de vomissement. Risque de perte de connaissance. Risque de convulsion.

Inhalation: L'exposition peut entraîner la toux ou des problèmes respiratoires. Risque de congestion pulmonaire pouvant entraîner une respiration saccadée.

4. PREMIERS SECOURS (ACTION)

Contact avec la peau: Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau.

[suite...]

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant. Transférer à l'hôpital le plus rapidement possible.

Inhalation: Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération. Si le blessé est inconscient, vérifier la respiration et pratiquer la respiration artificielle le cas échéant.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Dioxyde de carbone. Mousse d'alcool ou de polymère. Poudre chimique inerte.

Dangers d'exposition: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Protection des pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Éviter tout contact direct avec la substance.

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingédients dangereux: NAPHTHA (ERDÖL), HYDRODESULFURIERTE SCHWERE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND
TWA (8 hr limite exposition) : 100ppm

- NAPHTHA (ERDÖL), MIT WASSERSTOFF BEHANDELTE LEICHTE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND (5)
TWA (8 hr limite exposition) : 200 ppm

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants en nitrile. Délai de rupture de la matière constitutive du gant > 8 heures.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection de la peau: Vêtement de protection fermé avec un élastique aux poignets et au cou. Bottes en PVC. S'assurer qu'une douche d'urgence est à proximité immédiate.

[suite...]

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État:	Liquide
Couleur:	Jaune
Odeur:	Odeur caractéristique
Degré d'évaporation:	Modéré
Comburant:	Non comburant (selon les critères CEE)
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Viscosité, valeur:	< 10 mPas
Point/Domaine d'ébul. °C:	>80
Point/Domaine de fusion °C:	<-30
Limites d'inflam. %: infér:	0,8
supér:	13
Pt d'éclair °C:	-24
Auto-inflammabilité°C	>260
Pression de vapeur :	200 hPa
Densité relative :	0,76 g/ml
pH :	n.a.
VOC g/l:	669

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter:	Sources d'ignition. Flammes.
Matières à éviter:	Oxydants forts.
Produits de décomp. dang:	En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité chronique:	Danger d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Danger d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau.
----------------------------	---

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité:	Rémanent.
Persistance et dégradabilité:	Non biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation:	Donnée non disponible.
Effets nocifs divers:	Toxique pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Opérations d'élimination:	D1 Dépôt sur ou dans le sol (par exemple mise en décharge, etc.). R1 Récupération ou régénération des solvants.
----------------------------------	--

Code CED: 070104, 150104

Élimination des emballages: Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

ADR / RID

N° ONU: 1993

Classe ADR: 3

Groupe d'emballage: II

Code de classification: F1

Nom d'expédition: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (NAPHTHA (ERDÖL), HYDRODESULFURIERTE SCHWERE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND; NAPHTHA (ERDÖL), MIT WASSERSTOFF BEHANDELTE LEICHTE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND (5))

Étiquetage: 3

N° Id danger: 33



IMDG / OMI

N° ONU: 1993

Classe: 3

Groupe d'emballage: II

PIUrg: F-E,S-E*

Polluant marin: .

Étiquetage: 3

IATA / OACI

N° ONU: 1993

Classe: 3

Groupe d'emballage: II

Instructions d'emballage : 305(P&CA); 307(CAO)

Nom d'expédition: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (NAPHTHA (ERDÖL), HYDRODESULFURIERTE SCHWERE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND; NAPHTHA (ERDÖL), MIT WASSERSTOFF BEHANDELTE LEICHTE ; NAPHTHA, WASSERSTOFFBEHANDELT, NIEDRIG SIEDEND (5))

Étiquetage: 3

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles des risques: Facilement inflammable.
Danger pour l'environnement.
Nocif.



Phrases R: R11: Facilement inflammable.
R38: Irritant pour la peau.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S: S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité.
S62: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Directive Seveso II: Oui

WGK: 1 Classification selon VwVwS

Émissions dans l'air: Classe: III Énumération: 5.2.5 Valeur m% 88

Note: Les informations réglementaires ci-dessus répertoriées rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la fiche de données de sécurité. L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Se reporter à toutes les réglementations ou clauses nationales, internationales et régionales en vigueur.

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations supplémentaires:

Phrases R de rubrique 3: R10: Inflammable.
R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R11: Facilement inflammable.
R38: Irritant pour la peau.

Désistement juridique : Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.